



BULLETIN COMMUNAL HOHFRANKENHEIM

N°10 - janvier 2013-

L'édito

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 11 décembre 2012 a enfin été adopté notre Plan Local d'Urbanisme démarré en février 2009! Il rend possible des projets de constructions qui n'auraient jamais été acceptés dans le cadre précédent de la Réglementation Nationale de l'Urbanisme toujours interprétée restrictivement par les services de l'Etat. Nous ne souhaitons pas de grand lotissement-verrue, mais qu'il soit possible de construire pour les enfants du village.

Le plan anti-coulées de boues ne sera pas une dépense inutile et pénalisant financièrement la commune car avec l'appui du Sictu nous réaliserons plusieurs extensions du réseau d'assainissement «eaux pluviales». Cela permettra d'étendre le réseau séparatif: «eaux usées» et «eaux pluviales».

L'équipe municipale poursuit la modernisation des équipements, avec l'installation du columbarium, d'un défibrillateur, d'un radar, la rénovation de la rue des Vergers et la rue de l'Ecole. Nous avons renouvelé la convention de déneigement et poursuivons la rénovation intérieure de la mairie.

Nos meilleurs vœux pour 2013

Le Maire

Focus

PLU approuvé.....



Le PLU a été adopté le 18 décembre 2012 !

Mise en place d'un columbarium, d'un radar et d'un défibrillateur entre autres ..

reste.. les «coulées de boues» !

Le plan anti-coulées de boues sera l'occasion d'un investissement important du Sictu et de la commune avec la pose d'un réseau d'eaux pluviales dans plusieurs rues du village.

Mise en place d'un dispositif en amont pour éviter l'arrivée des eaux boueuses

ANTHEA

+

SICTU

Attention: suppression de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs ..page 5

Agenda 2013

Stammdisch: dimanche 3 février, 3 mars, 5 mai, 2 juin à partir de 11 h

Référendum Conseil d'Alsace 7 avril

Journée de Marche : dimanche 14 avril

Distinction

Mlle Morgane Abel a été élue 1^o dauphine à la fête du Houblon de Schwindratheim en octobre 2012



Grands Anniversaires

- LAPP Berthe née EBER le 2 décembre 1927
- HEYER Marie née BERBACH le 28 décembre 1932

Décès

Marie Catherine Reeb née à Hohfrankenheim le 16 février 1922.



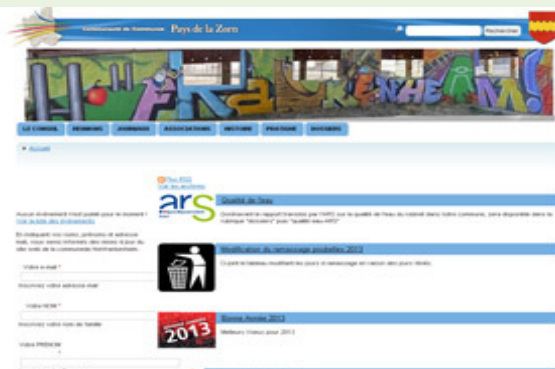
Les nouveaux arrivants !



- Huguet Alexandre et Heller Nathalie au 7A rue Pincipale
- Francineau Daniel au 28 rue Principale
- Reinagel Alain et Lang Déborah, Holz Elena au 5 rue des Vergers
- Felgerolles Claude au 6 rue des Prés.

Pratique

Le site Web de la commune:



<http://hohfrankenheim.payszorn.fr>

Outre les comptes rendus des réunions du Conseil, vous y trouverez, les journaux, des dossiers comme celui du PLU, du plan cadastral, des contrôle de l'eau du robinet....

En communiquant votre mail sur le site ou au maire, vous serez aussi informés d'annonces plus urgentes !

Annnonce:

Mme Uhl a obtenu l'agrément nourrice et peut donc accueillir des enfants en garde.

LA FETE DE NOËL

Selon la tradition le Maire et le Conseil Municipal ont invité les habitants âgés de plus de 60 ans et les employés municipaux à la fête de Noël. Les participants ont été reçus dans la salle joliment décorée par les participants au Club de Bricolage dans une symphonie de noir et blanc évoquant les longues nuits et la neige de l'hiver.



C'est dans cette atmosphère chaleureuse que les participants ont échangé autour du repas festif.

L'après-midi a été animé par les prestations de la chorale.

MCB

Le PLU enfin adopté !

Sans PLU nous aurions continué à être soumis à la Réglementation Nationale de l'Urbanisme (RNU), interprétée toujours de manière restrictive et prudente par les services de l'Etat qui par le passé ont refusé divers projets. Le Conseil municipal avait dû voter deux délibérations pour que deux projets refusés soient finalement acceptés.

Après plus de 3 ans de travaux, le PLU est enfin adopté. Il permet à la commune d'avoir une vision claire de l'évolution de son urbanisme. Pour tous les projets de construction il suffit maintenant de consulter 2 documents: le plan de Zonage et le Règlement pour savoir s'il est possible de construire à l'endroit souhaité et selon quelles règles.

Nous rappelons que nous souhaitons renouer avec un dynamisme modéré dans le domaine de l'urbanisme en offrant en priorité la possibilité aux enfants des habitants du village de pouvoir construire.

Peu de communes du canton ont osé se lancer dans ce chantier. A proximité, c'est Waltenheim et Duntzenheim qui ont commencé ce chantier récemment.

Les infos PLU sont sur le site Web : rubrique «Dossiers» puis «PLU».

La rénovation de la rue des Vergers suspendue !

Après le remplacement d'une ancienne conduite d'eau potable par le SDEA et la pose de 5 lampadaires, le projet de rénovation de la voirie a été suspendu en raison du projet du Sictu d'y poser une canalisation d'eau pluviale pouvant drainer les eaux boueuses provenant de la rue des Acacias et des Thuyas. Le Sictu pourrait aussi rectifier le tracé de l'assainissement là où il bifurque vers des propriétés privées.



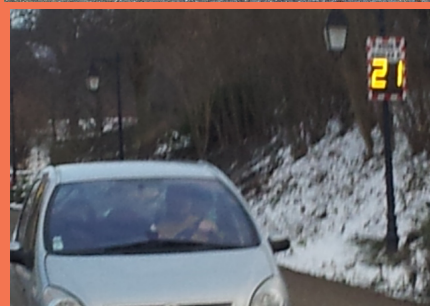
Création d'un columbarium

Il s'agissait de combler un manque. Nous allons encore rédiger un règlement concernant ce columbarium. Le prix de la concession est de 650 € pour 15 ans.



Convention déneigement

Nous renouvellerons en 2013, la convention établie avec Jardins Chris pour assurer le déneigement des rues du village.



Installation d'un radar

Autant pour son effet de ralentisseur, que pour disposer de statistiques fiables sur le trafic transitant par la commune

Le plan anti-coulées de boues

Il a deux volets:

- Les solutions en «amont» pour éviter l'entrée des eaux boueuses par les chemins ruraux Noyer, Ecole, Acacias et Thuyas
- Les solutions en «aval» pour éviter que ces eaux entrent dans le réseau d'assainissement vers la station d'épuration et pour qu'elles soient collectées par le réseau d'eaux pluviales.

1°) En «amont» sur les chemins ruraux

Déviation des eaux du **chemin du Noyer** vers une «noue», un terrain légèrement creusé qui sera acquis par la commune, pour diriger une partie des eaux vers le chemin du Stade.

Installation d'une citerne enterrée de 20mx6m de large et 3 m de profondeur au début du chemin du Noyer afin de former un tampon permettant de retenir la boue et d'évacuer l'eau vers le réseau d'eaux pluviales.

A la hauteur de la **rue de l'Ecole**, installation d'un parapet en ciment évitant une pénétration des eaux boueuses.

Dans le chemin des Acacias, renforcement du chemin et création d'un réservoir-dépierreur sur un terrain que vient d'acquérir la commune. Ce bassin sera connecté au réseau d'eaux pluviales.

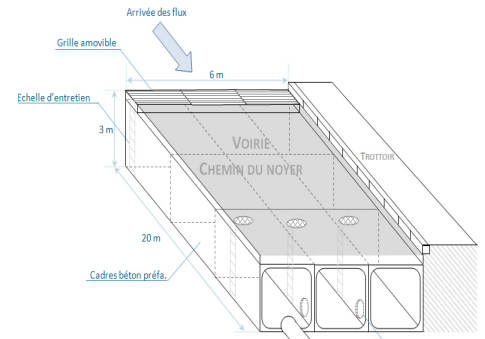
Chemin des Thuyas, renforcement du chemin rural.

2°) En «aval» dans le village

Le Sictu cherchant à éviter autant que possible que des eaux boueuses se déversent dans le réseau d'assainissement, puis à la station d'épuration; il est prêt à un investissement conséquent en créant un réseau d'eaux pluviales dans la rue des Vergers et à y connecter le bassin créé rue des Acacias. Le réservoir du chemin du Noyer serait lui aussi connecté au réseau d'eaux pluviales qui devra être prolongé rue du Noyer. D'autre part dans le cadre d'une rénovation de la rue de l'Ecole, nous prévoyons là aussi la pose d'un réseau d'eaux pluviales.

Il s'agit d'un investissement conséquent pour la commune mais utile avec l'extension d'un réseau séparatif «eaux pluviales» et «assainissement».

AH



Hypothèse d'un réservoir enterré chemin du Noyer

BUDGET

En «**amont**» dans le cadre de la réactualisation du Contrat de Territoire, nous avons inscrit une évaluation de travaux pilotés par Anthéa sur la base de :

235 000€ et 8 230€ de reliquat d'études .

En «**aval**» le Sictu au cours du premier semestre 2013 devrait établir le chiffrage des investissements dans notre commune: **extension réseaux eaux pluviales rues Noyer, Ecole, Acacias**
Budget communal : 50 000€.

Subvention CG: 37%

Délinquance....agricole !

Chemin des Thuyas un exploitant agricole a reconstitué le 24 août 2012 une digue pour protéger quelques épis de maïs malgré l'interdiction de telles surélévations, modifiant le déversement naturel des eaux pluviales.

Peu importe à certains que les eaux boueuses se déversent plus facilement sur des chemins bordés de terre et inondent garages, cours et rues du village !

AH



L'autorisation de sortie de territoire des mineurs est supprimée !

Ce document qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimé depuis le 1er janvier 2013.

Désormais, l'enfant – qu'il soit accompagné ou non - peut voyager à l'étranger avec :

-soit sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen et la Suisse).

-soit son passeport

-soit son passeport accompagné d'un visa.

Il convient de se renseigner au préalable sur les documents exigés par le pays de destination en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie de territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre qui n'est pas délivré en mairie.

Réunion du Conseil du 11 décembre 2012

Tous les PV de réunions sont sur le Web

* **Adoption du PLU** : suite à l'enquête publique, le conseil a accepté trois rectifications de zones. Pour tenir compte des remarques de différentes institutions associées et l'écoute des propriétaires concernés la zone 1 AU a été transformée en 2 AU (AU= Zone à urbaniser). Le projet de zone de regroupement agricole au chemin du Noyer n'a pu être adopté car il aurait dû être transmis avant l'enquête publique et demande à être étoffé.

* **Droit de préemption**: le conseil a adopté le droit de préemption pour toute transaction en zone urbaine.

* **Réactualisation du Contrat de Territoire 2013-2015**: voici les projets inscrits:

-pour l'année 2013 – mesures contre les coulées de boues pour un montant prévisionnel de 295 232 euros HT subventionnable à 37% et travaux de voirie rue des Vergers pour un montant de 38 853 € HT

-pour l'année 2014: travaux d'assèchement des murs de l'église montant : 20 000€ HT et travaux de voirie de la rue de l'école montant : 59 320 € HT

-pour l'année 2015: aménagement d'une voie piétonne et cycliste vers les jardins familiaux montant prévisionnel : 80 000 € HT, pose d'enrobée jusqu'au terrain de foot et création d'un vestiaire montant 80 000 € HT

***Coulées de boues**: Anthéa a transmis une évaluation financière pour les travaux en «amont» de 132 000 € HT pour une solution de base et 335 000 € HT avec l'hypothèse d'un bassin de rétention enterré chemin du Noyer. Après délibération, est retenue la solution avec un bassin enterré de longueur plus réduite pour un coût global maximum évalué à 235 000 € .

Quant aux travaux du SICTEU, il s'agit d'extension du réseau d'eau pluviale et boueuse dans les rues du Noyer, de l'Ecole, des Acacias et des Vergers, travaux que le SICTEU s'est engagé à prendre en charge en grande partie, la commune prévoyant un investissement de 50 000 €. La commune a acquis un terrain rue des Acacias pour y installer un bassin-dépierreur pour 1200€.

* **Rénovation intérieure mairie et secrétariat**: le conseil a adopté les devis de la société Hitier pour 4301 € HT et de Rotonda carrelages pour l'escalier et le palier pour 4807 € HT.

***Délégué Sictou**: Marie Claire Burger remplace Jean Georges Mehl comme délégué Sictou.

Ecoles : la Com Com prone les grands regroupements scolaires !



Après l'important investissement de la Com Com, du Conseil Général des communes concernées dans le regroupement scolaire réunissant 10 communes en Syndicat Intercommunal à Vocation Unique : Bossendorf, Geiswiler, Ingenheim, Issenheim, Lixhausen, Melsheim, Scherlenheim, Wickersheim-Wilshausen, Zoebersdorf, elle planifie deux autres projets: le regroupement Waltenheim-sur-Zorn, Wingersheim, Mittelhausen, Hohatzenheim, Gingsheim, et même peut-être Duntzenheim. Le second projet rassemblerait Ringeldorf, Grassendorf, Ettendorf, Alteckendorf et Min-

versheim. soit 200 à 220 élèves pour chaque structure, avec des périscolaires de 70 élèves.

Et notre RPI Hohfrankenheim/Mutzenhouse/Schaffhouse dans cette évolution ?

Dans le schéma de la Com Com, nos écoles pourraient être regroupées à Schwindratzheim qui aurait la capacité d'accueil y compris en périscolaire. Il existerait un risque pour notre RPI de capacité d'accueil du périscolaire actuel de Hochfelden. L'organisation des activités extra scolaires du nouveau projet de loi sur les rythmes scolaires, est un autre sujet de préoccupation. Pour l'instant les trois maires ne souhaitent pas fermer leurs écoles, estimant que le RPI fonctionne bien. Il permet à des enfants de déjeuner à proximité dans la famille et les temps de trajets en bus ne seront pas forcément raccourcis.

On peut surtout se demander si nos collectivités ont encore les moyens de ces investissements coûteux de grands regroupement scolaires !

AH

Notre RPI, chiffres clés:

Effectif total: 101
Hohfrankenheim: 23
Mutzenhouse: 40
Schaffhouse: 38



Quelques nouvelles de l'école

Cette année, les trois écoles du RPI travaillent autour d'un projet commun sur l'art et plus spécifiquement la musique. C'est à cette occasion que les classes de CE1-CE2 de Hohfrankenheim et de CP de Schaffhouse se sont rendues à l'Aubette 1928, le 29 novembre 2012.

« L'Aubette est un musée à Strasbourg. C'est comme un grand tableau dans lequel on se promène. Chaque salle a été décorée par un artiste (Theo Van Doesburg, Hans Jean Arp et Sophie Taeuber-Arp) avec des formes géométriques. Au début, l'Aubette était un complexe de loisirs : salon de thé, salle de billard, restaurant, cinéma... A la fin de la visite, nous avons joué aux artistes en décorant une salle (sur du papier !). »

Le 7 janvier, en compagnie des CM1-CM2 de Schaffhouse, la classe de Hohfrankenheim s'est également rendue à la Cité de la musique et de la danse pour assister à l'opéra Blanche-Neige.

« Nous avons regardé Blanche-Neige à l'opéra. Il y avait la méchante sorcière, les 7 nains... La sorcière voulait éliminer Blanche-Neige, car elle voulait être la plus belle. Mais Blanche-Neige reste toujours la plus belle. Les artistes chantaient et parlaient. Ils avaient des voix très aiguës. Il y avait des musiciens et un chef d'orchestre. Il y avait beaucoup de miroirs dans les décors. C'était à la fois beau, drôle et surprenant pour certains d'entre nous. »



Pour finir, félicitons nos élèves de Hohfrankenheim, qui ont terminé 2ème de leur catégorie au Challenge Jean-Louis Vincent, challenge sportif, où différentes écoles s'affrontent. Ils remportent ainsi un prix de 40 € qui servira à acheter du matériel pour le sport.

Vie des associations

Bricolage

Le club de bricolage féminin se réunit les Mardis à partir de 20h

Reprise le 5 février

«Sortie Marche»

le dimanche 14 avril 2013

9h-17h

Réservez vous cette date!

A l'initiative de Jacques Mariton, le conseil vous invite à une journée de marche dans le secteur du château de Lichtenberg.

Possibilité pour des accompagnants de rejoindre le groupe à midi.

Chorale



L'activité de la chorale se déroule sur deux périodes, de septembre à décembre et de février à juillet. Si vous avez envie de chanter venez nous rejoindre pour la reprise fin février. Les choristes se retrouvent tous les mercredis sauf durant les vacances scolaires à 18h30 à la salle communale située à l'étage.

Geneviève Huser la chef de chœur nous fait travailler à l'oreille. Pas besoin de maîtriser le solfège. Actuellement nous sommes quinze à nous retrouver régulièrement dont une participante de Schaffhouse et une autre de Mutzenhouse qui partagent avec nous le plaisir de chanter des airs non religieux. Vos enfants, mais aussi vos amis et connaissances non domiciliés à Hohfrankenheim peuvent participer.

MCB

Fermeture de la Sita en 2016 ?

La mobilisation en 2011 des élus, l'engagement ferme de la conseillère générale Marie Paule Lehmann, la mobilisation des habitants riverains ont abouti à un avis très défavorable de la commissaire enquêtrice sur la poursuite d'exploitation jusqu'en 2019, conseillant même un arrêt de l'exploitation du site dès 2014. Finalement le Préfet a autorisé une prolongation jusqu'à fin 2016 au lieu de 2019, demandé par les dirigeants de Sita. Il leur a de plus imposé de réduire progressivement le tonnage annuel stocké de 80 000T en 2012 à 50 000 T en 2016.



Maintenant la question primordiale pour garantir cette fermeture en 2016 est la solution à trouver par le Conseil Général pour les 50 000T de déchets ultimes prévus encore en 2016. Selon la conseillère générale, le plan concernant la gestion des déchets qu'adopte le CG est un effort sans précédent de réduction des déchets avec une intensification du tri et des solutions éventuelles de répartition vers d'autres centres d'enfouissement et de mieux rentabiliser le centre et fours du Smitom de Schweighouse.

Même si tous les élus et responsables réaffirment le caractère inéluctable de cet arrêt en 2016, nous restons avec l'Asadr très vigilants et vous appellerons à une mobilisation dès que nous pressentirons un changement dans les décisions prises.

La commune met gracieusement à disposition de l'Asadr une salle pour ses réunions du conseil d'administration.

AH

Pratique

Permanences secrétaire Mme Marie France Barthel:

Lundi et Vendredi 17h-19h

Permanence du Maire: sur rendez-vous

Tel: 03 88 91 71 63- Fax: 03 88 03 42 04

E-mail: mairie.hohfrankenheim@payszorn.com

Web: <http://hohfrankenheim.payszorn.com>



MAIRIE

Moulin de Hurtigheim: 4 février, 19 mars, 30 avril, 11 juin, 19 août, 1 octobre et 12 nov

Ramonage Alsace Nord téléphoner au 03 88 91 66 72

Boucherie Landhof chaque vendredi à partir de 13 heures

Chaussures Dessert: 15 janvier, 5 février, 15 mars, 12 avril, 17 mai

Barbe Bleue (Habits-Chaussures) : téléphoner 08 77 72 85 78/

Bofrost (Surgelés) : sur rendez vous 03 88 67 24 24

Coco pizza les lundis 11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin,

COMMERCES

Ramassage SITA : les Mercredis pour les poubelles Grises et les Mardis semaine impaire pour les Jaunes.

Les achats de poubelles se font auprès de la ComCom.

Tel: 03.88.91.96.58

**ORDURES
MENAGERES**



Regroupement Pédagogique Intercommunal

Directrice Mme Guidot (école de Mutzenhouse)

Institutrice Hohfrankenheim: Valérie Simon

**ECOLE
PRIMAIRE**

Location salle communale

Prix pour les habitants

Durée moins de 3 heures: 30€

Journée: 110 €

Week-end: 150 €

Location extérieure des tables: 7.50€ la table

Salle Nouvel An: 200€

Le responsable : HATT Jean Michel

Tel :03 88 91 55 44 ou au 06 73 06 54 27

Prix pour les non résidents

Durée moins de 3 heures: 50€

Journée: 140 €

week-end: 180 €

Salle Nouvel An: 230 €

un chèque de caution de 50,00 € est à remettre lors de la remise des clés.

Jean Michel Hatt

Bulletin de la Commune de Hohfrankenheim

Secrétaire de rédaction: Marie Claire Burger- A. Hurstel

Rédacteurs: M-C Burger, A. Hurstel.

Imprimé par Les Editions d'Héligoland BP n°2 - 27290 Pont-Authou

Responsable de publication: Alain Hurstel **Photos:** A. Hurstel, ,